

Réf: Dossier 390157

Avis de constitution

SOCIETE « F-N'ZASSA »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE SOLEIL 3, Lot 354,
Ilot 35

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 27/01/2025, et enregistrés au CEPICI le 06/02/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « F-N'ZASSA »

Objet : Distribution de produits alimentaires et pétrolier
L'exécution de tous travaux et prestations
diverses.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE SOLEIL 3, Lot 354,
Ilot 35

Dirigeant(s) M WOHI BLAISE FALLY SERGE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-02250 du 06/03/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°14158/GTCA/RC/2025 du 06/03/2025

